

RÈGLEMENT

Appel à candidatures ouvert du 15 mai au 31 juillet 2017

1. OBJECTIFS

Une allocation régionale de niveau master avec mobilité permet la mobilité d'un(e) étudiant(e) francophone d'un pays vers un autre, pour suivre une formation francophone de niveau master au sein de la région. La liste des formations éligibles à ces allocations est indiquée dans l'annexe 1 de ce document. Seuls les étudiant(e)s qui doivent changer de pays peuvent demander l'allocation (par exemple un étudiant laotien qui souhaite s'inscrire à un master au Cambodge).

Les dossiers de candidature sont à télécharger à partir de la page du site internet de la Direction régionale Asie – Pacifique : <http://www.auf.org/bureau-asie-pacifique/>

2. CONDITIONS DE CANDIDATURES

Sont éligibles à répondre à cet appel les étudiant(e)s qui s'inscrivent aux masters francophones accompagnés par l'AUF dans la région Asie-Pacifique.

Seuls les étudiant(e)s qui souhaitent étudier dans un autre pays que le leur peuvent demander cette allocation. Les candidat(e)s qui souhaitent suivre une formation à l'intérieur de leur pays peuvent demander, sous certaines conditions, une allocation régionale de niveau master sans mobilité.

Les allocations régionales de masters avec mobilité de l'AUF sont accordées **en priorité** aux candidats d'Asie et du Pacifique. Les candidats d'autres régions du SUD, acceptés dans les masters francophones accompagnés par l'AUF au sein de la région, peuvent aussi demander une allocation, mais le voyage entre leur pays d'origine et le pays où est dispensée la formation ne pourra pas être pris en charge par l'AUF.

Pour demander une allocation pour mobilité régionale, le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- produire l'ensemble des pièces demandées : diplômes, attestations officielles, relevé des notes, etc.
- déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis,
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF,
- avoir moins de 40 ans (au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures).

3. SÉLECTION DES CANDIDATURES

AVANT-PROPOS

Il est porté à l'attention des candidat(e)s que l'AUF n'est pas un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, l'octroi d'une allocation régionale des masters n'implique pas le recrutement du bénéficiaire par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et le candidat sélectionné. Cette allocation ne peut donc pas être apparentée à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle n'est pas obtenue en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. La scolarité et les recherches du bénéficiaire restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil. Par ailleurs, l'AUF n'exerce aucun pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le bénéficiaire d'une allocation régionale de master.

Tout(e) candidat(e) à une allocation régionale de l'AUF de niveau master avec mobilité est fortement incité(e) à rechercher d'autres apports lui permettant de combler tous les besoins rencontrés durant sa période de formation, particulièrement auprès de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

PROCÉDURES

Les candidat(e)s doivent compléter le formulaire correspondant **EN LIGNE** : <https://formulaires.auf.org/> dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Après examen de leur recevabilité, les dossiers seront soumis à la sélection par les instances compétentes de l'AUF. Les dossiers des candidats sont retenus sur la base de l'excellence de la candidature et à concurrence des financements disponibles. Aucun dossier ne sera retourné.

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité scientifique du dossier (notes, lettre de motivation) ;
- le résultat de sélection aux masters francophones accompagnés par l'AUF et situés dans la région Asie-Pacifique ;
- l'opportunité du dossier de candidature pour le développement des universités des pays de la région ;
- l'équilibre entre les sexes des candidats (priorité aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers) ;
- l'avis des responsables de la formation demandée.

4. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les allocations sont accordées pour une durée de un à deux ans, selon la durée de la formation. L'allocation est d'une durée maximale de 10 mois par année de formation. La période de mobilité est arrêtée par l'AUF qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du bénéficiaire. Le renouvellement de l'allocation après la 1^{ère} année, pour le cas des formations sur 2 ans, est conditionné à la réussite aux examens de fin de chaque année et au renouvellement de la demande.

5. NATURE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'AUF

LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT ET AU MAXIMUM :

Un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition de l'allocataire, lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil, et retour. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge) ; si le candidat n'est pas de la région Asie-Pacifique, le titre de transport ne peut pas être pris en charge par l'AUF.

Une **allocation mensuelle forfaitaire** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de l'allocation accordée et sous réserve de confirmation par l'établissement d'accueil de l'assiduité du bénéficiaire. Cette allocation est fixée à 250 dollars américains par mois pour l'année 2017-2018.

Une **assurance maladie, accident, rapatriement**, prise en charge par l'AUF (cette assurance n'exonère pas l'allocataire de souscrire à l'assurance étudiante obligatoire dans les établissements).

L'allocataire devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de son allocation dans le pays d'accueil.

Une **prime d'installation**, de 150 dollars américains, versée une seule fois à l'arrivée dans le pays d'accueil.

Toutes les autres dépenses (frais de scolarité, droits d'inscription, logement, visa, vaccination, etc.) **sont à la charge de l'allocataire.**

L'allocataire s'engage à financer par ses propres moyens d'éventuels droits d'inscription levés par les établissements d'accueil.

Si l'établissement d'origine et/ou d'accueil informe l'AUF de l'arrêt prématuré de la formation, ou si le (la) bénéficiaire ne répond plus aux conditions d'attribution de l'aide financière, l'AUF peut suspendre ou annuler les versements subséquents de cette aide financière.

6. OBLIGATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET D'ORIGINE DE L'ALLOCATAIRE S'ENGAGENT À :

- faire respecter par l'allocataire le présent règlement ;
- informer, dans les meilleurs délais, les services de l'AUF de tout arrêt prématuré des études de l'allocataire ;
- faire respecter par l'allocataire les lois et règlements en vigueur au sein du pays d'accueil, en particulier les dispositions qui s'appliquent à lui en matière d'entrée et de séjour sur le territoire ;
- faire respecter par l'allocataire les règlements en vigueur au sein de l'établissement d'origine et d'accueil.

7. CALENDRIER

- 15 mai 2017 : lancement et diffusion de l'appel à candidatures ;
- 31 juillet 2017 : clôture de l'appel à candidatures ;
- 1^{er} septembre 2017 : publication des résultats de l'appel à candidatures (liste définitive).

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être obligatoirement complété **EN LIGNE** (<https://formulaire.auf.org/>) dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire en pièces attachées) :

- un curriculum vitae actualisé avec une photo d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- une copie traduite certifiée conforme du dossier de scolarité universitaire (avec notamment une copie du dernier diplôme obtenue et relevé des notes) ;
- copie des diplômes ou certifications de langue française. Si le candidat ne peut présenter aucune certification de langue française, un test de niveau sera organisé par l'AUF.
- copie de l'attestation d'admission au master francophone ou au moins un accord de principe signé par le responsable du master.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être traduites et certifiées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet.

Aucun document, aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du présent dossier, même si l'appel à candidatures est encore ouvert. Aucun dossier de candidature envoyé par courrier postal ou télécopie ne sera accepté.

**CE DOSSIER NE CONCERNE QUE LA DEMANDE D'ALLOCATION.
IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE AUSSI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION AUPRÈS DU MASTER CONCERNÉ DONT
LES COORDONNÉES SONT PRÉCISÉES DANS L'ANNEXE 1 CI-DESSOUS.**

**ANNEXE 1 : LISTE DES FORMATIONS FRANCOPHONES ACCOMPAGNÉES
PAR L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE**

N°	Implantation	Université de délocalisation du master (Université d'accueil)	Université partenaire (Université d'origine)	Intitulé de la formation	Contacts
1	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – École des Sciences	Université du Sud Toulon Var	Master Matériaux avancés et Environnement	Mme. Chu Ngoc Chau ngocchau79@yahoo.com
2	Hanoï, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoï	ENS d'Architecture de Toulouse	Master DPEA « projet urbain, patrimoine et développement durable »	Mme. Huynh Thi Bao Chau chau.hb@gmail.com dpea.hau@gmail.com
3	Hanoï, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoï	ENS d'Architecture de Normandie	Master Architecture-Paysage	Mme. Nguyen Thai Huyen thaihuyennnguyen@gmail.com filiere.hau@gmail.com
4	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – Ecole des sciences sociales et humaines de Hanoï	Université de Toulouse 2 Le Mirail	Master 2 professionnel de Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent	Mme. Tran Thu Huong tth.uss@gmail.com anhlinh_huong@yahoo.com
5	Hanoï, Vietnam	Académie diplomatique du Vietnam	Université Jean Moulin Lyon 3	Master 2 Sciences Politique- Relations internationales, Spécialité « Francophonie et Relations internationales »	M. Nguyen Tuan Hiep tuanhiepv@gmail.com
6	Hanoï, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoï – Faculté de Droit	Université Montesquieu-Bordeaux IV Université Jean Moulin Lyon 3 Université Toulouse 1 Capitole	Master 2 Droit de la coopération économique et des affaires internationales	M. Christian Grellois christian.grellois@gmail.com M. Pham Nguyen Hoang Long long.nantes@hotmail.com
7	Hanoï, Vietnam	Ecole supérieure de Commerce extérieur de Hanoï	Université Rennes 2	Master 2 Relations économiques euro-asiatiques	M. Diadié Diaw diadie.diaw@univ-rennes2.fr Mme. Nguyen Thi An Ly lynta@ftu.edu.vn
8	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Droit de HoChiMinh-ville	Université Montesquieu-Bordeaux IV Université Jean Moulin Lyon 3 Université Toulouse 1 Capitole Université Libre de Bruxelles	Master 2 Droit international et comparé des affaires	Mme. Huynh Thi Thu Trang htttrang@hcmulaw.edu.vn
9	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université d'Économie et de Droit	Université Panthéon-Assas Paris II	Master Droit des affaires internationales	Mme. Trinh Ha Phuong phuongth@uel.edu.vn
10	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale de Droit et des sciences économiques	Université Panthéon-Assas Paris II	Master Droit International et Comparé (DIC)	M. Laurent Mesmann laurentmesmann@gmail.com
11	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale des beaux arts	Institut national des Langues et Civilisations orientales	Master « Langues, cultures et sociétés du monde »	M. Joseph Thach joseph.thach@inalco.fr
12	Nha Trang, Vietnam	Université de Nha Trang		Master Gestion des entreprises et du tourisme	Mme. Do Thi Thanh Vinh vinhdt@ntu.edu.vn

ANNEXE 2 : CONTACTS DE L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE ET DE SES IMPLANTATIONS

<p>AUF EN ASIE – PACIFIQUE N° 21, rue Le Thanh Tong ou Service des projets Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem Hanoï – Vietnam</p> <p>Téléphone : (844) 38 247 382 https://www.auf.org/bureau/bureau-asie-pacifique/</p>	<p>Madame Le Thi Minh Hong – Responsable de projets</p> <p>Madame Phung Thi Thanh Tu – Chargée de projet Courriel : phung.thi.thanh.tu@auf.org</p>
<p>CAMPUS NUMÉRIQUE FRANCOPHONE PARTENAIRE DE DA NANG (CNFP) Salle A133, Bâtiment A École polytechnique – Université de Da Nang 54, rue Nguyen Luong Bang, Hoa Khanh, Lien Chieu Da Nang – Vietnam Téléphone : (84 511) 3 732 795</p>	<p>Monsieur Nguyen Le Duc Huy – Responsable de projets Courriel : nguyen.le.duc.huy@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE HO CHI MINH-VILLE 49 Rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1 Ho Chi Minh-Ville – Vietnam Téléphone : (84-8) 3827 9550</p>	<p>Monsieur Nguyen Tan Dai – Responsable du Campus numérique Francophone (CNF) Courriel : nguyen.tan.dai@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE VIENTIANE <i>Adresse actuelle :</i> Faculté d'Ingénierie Bâtiment R1 – Campus de Sokpaluang Université nationale du Laos BP 7451, Vientiane – Laos</p> <p><i>Adresse à partir du mois de juin 2017 :</i> Campus de Dongdok – Bâtiment A Université nationale du Laos BP 7451, Vientiane – Laos</p> <p>Téléphone : (856) 20 28 03 51 93 / (856) 20 55 51 41 64</p>	<p>Madame Julie El Moutaoukil Rousseau – Responsable de l'implantation Courriel : julie.el-moutaoukil-rousseau@auf.org</p> <p>Monsieur Vannapha Bouphapanya – Chargé de projet Courriel : vannapha.bouphapanya@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE PHNOM-PENH Institut de Technologie du Cambodge Bâtiment B Blvd. Confédération de la Russie B.P. 2365 – Phnom Penh – Cambodge Téléphone : (855) 23 23 883 135</p>	<p>Monsieur Im Kravong – Responsable de l'implantation Courriel : im.kravong@auf.org</p> <p>Monsieur Chey Sopheak – Chargé de projet Courriel : sopheak.chey@auf.org</p>
<p>IMPLANTATION DE PORT-VILA BP 76, Port-Vila – Vanuatu Téléphone : (678) 24 264 Télécopie : (678) 23 276</p>	<p>Monsieur Timothée Kolomoulé – Responsable de l'implantation Courriel : timothee.kolomule@auf.org</p>